

Séance du Conseil Communal de la Commune de Sainte-Ode du 17 décembre 2020

PRESENTS : Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente
Pierre PIRARD, Bourgmestre,
~~Christophe THIRY~~, Jean-Pol MISSON, Catherine POOS-SIMON, Echevins ;
Laurence PIERLOT-HENROTTE, Présidente de CPAS ;
TANGHE, DESSE, ZABUS, NICKS-LEBAILLY, MACOIR Conseillers communaux ;
Anne-Sophie HERMAN, Directrice générale

FINANCES

Le Conseil communal approuve à l'unanimité une balise pluriannuelle pour les dépenses de

- personnel pour les années 2021 à 2024 comme suit :
 - o Coefficient DOP/DO totales : 45% max (hors fonds de pension des mandataires et dépenses COVID)
 - o Coefficient DOP/ RO totales : 42% max
- Article 2.
- fonctionnement pour les années 2021 à 2024 comme suit :
 - o DOF/DO totales : 24% max (hors dépenses COVID)
 - o DOF/RO totales : 23% max

Le Conseil communal approuve par 7 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions (MACOIR et TANGHE) le budget communal ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2021 (en euros) comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit		
Dépenses exercice proprement dit		
Boni / Mali exercice proprement dit		
Recettes exercices antérieurs		
Dépenses exercices antérieurs		
Prélèvements en recettes		
Prélèvements en dépenses		
Recettes globales		
Dépenses globales		
Boni / Mali global		

TRAVAUX

Le Conseil communal décide d'approuver à l'unanimité le cahier des charges relatif à la « Réfection de la voirie entre Laval et la N4 PIC 2019-2020 ». Il choisit de passer le marché par la procédure ouverte. La dépense estimée à 395.849,56 € TVA comprise sera financée par un subside et un emprunt pour le solde.

SPORTS

Le Conseil communal approuve à l'unanimité la nouvelle convention entre la RCA Centre sportif pluricommunal de Tenneville et les communes de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne.